



# ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA  
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

## EDITO

Si vous souhaitez monter un projet sous forme coopérative, la CRES organise régulièrement des informations collectives sur les statuts SCOP et SCIC.

Pour tout renseignement, contactez la CRES au 0262 21 50 60

MERCI DE FAIRE VIVRE  
CETTE LETTRE ET DE  
NOUS PROPOSER DES  
ARTICLES



02.62.21.50.60

## ACI-TEXTILE: LE RECYCLAGE DE FIL EN AIGUILLE

### Les ACI : un dispositif d'insertion par l'activité économique au service de l'emploi

Les Ateliers et les Chantiers d'Insertion (ACI) sont des dispositifs relevant de l'insertion par l'activité économique, conventionnés par l'Etat. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles. Ils ont pour objectifs de recruter, accompagner, encadrer et former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles en vue de faciliter leur retour à l'emploi. Les biens et services produits visent à répondre à des besoins collectifs non satisfaits (environnement, rénovation, bâtiment, tri et recyclage des déchets, etc.). L'utilité sociale des ACI se vérifie notamment au regard de leur mission d'accompagnement social et professionnel des publics embauchés et de leur contribution aux besoins collectifs émergents ou non satisfaits.

### L'ACI textile de Trois Bassins : un projet à double objectif

L'association citoyen contre le chick (CCC) et ses partenaires (mairie de Trois Bassins, le Département de la Réunion, DTEFP, TCO, ADEME AGEFOS PME, les papillons d'Emmaüs et Ariane) se sont associés pour créer un atelier chantier d'insertion depuis le 1er septembre 2009. C'est une idée innovante dans la mesure où aucune filière n'existe pour l'instant à la Réunion dans le domaine de la réutilisation du textile. Pour le directeur Monsieur Cadet, ce projet a une dimension à la fois sociale, environnementale et économique car ce concept permet d'une part de réduire le volume des déchets textiles en favorisant la création d'une filière textile, et d'autre part d'assurer le retour à l'emploi des personnes qui en sont les plus éloignées.

En effet, cet ACI a permis d'embaucher 12 femmes en situation précaire (RMI, API) dans le cadre d'un Contrat Unique d'Insertion et de Professionnalisation.

### Une formation sur mesure : le CAP couture

L'objectif principal de l'ACI est de construire un parcours d'insertion adapté et individualisé aux besoins spécifiques des salariés embauchés et de les mener vers le marché du travail.

L'ACI textile a mis en œuvre un encadrement renforcé et un accompagnement professionnel spécifique dans le cadre de ce Contrat Unique d'Insertion.

Cet accompagnement a consisté notamment à prévoir des actions de formations qualifiantes nécessaires à la réalisation des projets individuels de ses douze salariés. Pour se faire l'ACI a programmé un CAP couture en partenariat avec Ariane formation. Ils ont été contraints de mettre l'accent sur le contenu de cette formation de CAP pendant toute la durée du chantier car la date d'examen est obligatoirement dans le cadre national et doit être conforme aux calendriers des examens nationaux. (juin 2010).



A ce jour, sur les 12 salariées de l'ACI, 9 personnes ont obtenu leur CAP « couture flou », ce qui porte le taux de réussite à l'examen à 75%.

L'ensemble des salariés travaille actuellement sur leur projet professionnel (création d'entreprise individuelle, recherche active d'emploi, recherche de formation etc.).

### Le collecte et le recyclage des tissus et la commercialisation

Pour l'approvisionnement de la matière première, l'ACI collecte du tissu auprès d'associations humanitaires. «Les Papillons d'Emmaüs de Saint Denis » reste l'un de ses principaux partenaires dans cette action. Cette collecte se fait également par le biais de particuliers de la Région Ouest. Au total, depuis sa création, plus d'une tonne de tissu est passée dans les mains des stagiaires de l'ACI Textile. Le tissu est recyclé en patchwork, art décoratif, rideaux, coussins, nappes etc. Par ailleurs, l'ACI a réalisé quelques travaux pour des associations culturelles (festival de la création, costumes pour l'association de danses TRI'ARTS...). Selon Monsieur Cadet, le Directeur, il existe une préfiguration de marchés potentiels notamment au niveau d'entreprises spécialisées dans le développement durable, qui souhaitent commercialiser des chiffons pour des garages, mais aussi auprès de la Fédération Réunionnaise des Coopératives Agricoles (FRCA) qui rassemble 90% des producteurs pays et qui demande à l'ACI de créer une gamme de sacs réutilisables.

### Perspective d'une ressourcerie

Parallèlement, l'ACI a entamé des discussions avec l'association « RECYCLALI » qui porte un projet de ressourcerie sur les communes du TCO. Pour rappel, une ressourcerie est une structure qui a pour vocation de recycler, modifier des déchets (meubles, textiles, cartons, verre, vélos etc.) afin de les remettre dans un circuit de vente et éviter qu'ils deviennent des déchets. Selon Monsieur Cadet, l'ACI Textile pourrait prendre sa place dans cette ressourcerie sur la partie recyclage du textile.



Contact: Jean Alain CADET Directeur de ACCC

42 Avenue du Général de Gaulle 97425 Les Avirons  
0262 24 44 52 / 0692 69 45 98  
jacadet2001@yahoo.fr



## LE COIN DU NET EN S@VOIR +

[www.avise.org](http://www.avise.org)

Centre de ressources transversal et fédérateur, son action touche toute structure développant une activité socialement utile (associations, structures de l'IAE, mutuelles) et/ou gérée selon des principes de démocratie participative (coopératives).

[www.cniae.gouv.fr](http://www.cniae.gouv.fr)

Le Conseil National de l'Insertion par l'Activité Économique (CNAIE) assure :

Une fonction de veille et de conseil sur les politiques de l'emploi et de l'insertion ;

Une fonction de concertation entre les acteurs de l'IAE

Une fonction de représentation institutionnelle du secteur

[www.coorace.org](http://www.coorace.org)

Le COORACE participe à l'intégration des exclus du travail dans la communauté humaine. Il représente ses adhérents auprès des décideurs publics. Force de propositions, il contribue à l'élaboration des politiques publiques de l'emploi et de l'insertion

**CHAMBRE RÉGIONALE  
DE  
L'ÉCONOMIE  
SOCIALE  
DE  
LA RÉUNION**

**PUBLICATION  
AOUT 2010**

**C/O MAISON DE  
L'ÉCONOMIE  
SOCIALE  
14, BOULEVARD  
DORÉ  
BP 340  
97467 SAINT-  
DENIS CEDEX**

Avec la participation de :



Cette lettre d'information est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen.

### Le recyclage des déchets

Loi du 9 décembre 2009 (mise à jour le 8 janvier 2010)

La politique de recyclage s'inscrit dans la hiérarchie du traitement des déchets fixée par les articles 3 et 4 de la directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil, du 19 novembre 2008, relative aux déchets et abrogeant certaines directives : prévention, préparation en vue du réemploi, recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique et élimination.

Le recyclage permet de préserver les ressources naturelles par la réutilisation de matériaux issus de déchets et de réduire la consommation d'énergie, l'émission de gaz à effet de serre et la consommation d'eau liées à la production industrielle.

La directive Cadre sur les déchets du 19 novembre 2008 définit des objectifs de réemploi et de recyclage :

- Déchets ménagers et assimilés : 50% de réemploi ou recyclage en 2020 ;

- Déchets de la construction et de la démolition (à l'exclusion des matériaux géologiques naturels) : 70% de réemploi, recyclage ou valorisation matière en 2020.

Le recyclage des déchets des ménages s'appuie largement sur les filières dites de « responsabilité élargie du producteur » (REP). Source : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

## Le DLA A LA RENCONTRE DES COLLECTIVITÉS

### Le DLA, un dispositif adapté au territoire

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) est un dispositif national mis en place depuis 2005 à la Réunion. Actuellement porté par la CRES en tant que Centre de Ressources et par l'Association Réunionnaise d'Éducation Populaire (AREP) en action sur le terrain, a pour mission d'accompagner les structures d'utilité sociale employeuses de La Réunion.

A disposition des collectivités locales, le DLA est un outil de soutien aux structures porteuses de services aux populations. Il permet d'intervenir sur des emplois et peut renforcer les filières économiques et sociales d'un territoire.

### Les rencontres professionnelles du DLA : au cœur du territoire

Afin de mieux faire connaître ce dispositif sur le territoire, la CRES et l'ensemble des pilotes ont organisé des rencontres professionnelles dans les quatre micro régions de l'île de mai à juin 2010.



Photo : Rencontre professionnelle DLA (1er juin/sud 2010)

Ces rencontres professionnelles avaient deux objectifs :

- le premier objectif était de valoriser l'action du DLA à travers les pratiques professionnelles du dispositif, les outils d'analyse prospective et les actions d'accompagnement menées sur le territoire ;

- le deuxième objectif était de développer de nouveaux partenariats stratégiques, techniques ou financiers et de démarrer la construction des orientations de travail entre les opérateurs, les partenaires et les acteurs locaux.

### Un dispositif en action sur les territoires

Depuis sa mise en place en 2004, le DLA a touché à La Réunion 327 associations (diagnostics et/ou accompagnements).

Il a impacté plus particulièrement les associations des secteurs de la culture de l'environnement, du sport, et de la famille-enfance.

### Un dispositif outillé et expérimenté

L'opportunité de ces journées était de montrer la démarche professionnelle sur laquelle s'inscrit le dispositif local d'accompagnement au niveau de :

- l'expertise et l'expérience des chargés de mission qui interviennent au cœur des associations ;

- des outils mis à disposition : le diagnostic partagé, le plan d'accompagnement, le suivi et la mesure des impacts ;

- ou encore la cartographie des associations employeuses.

### Des temps d'échanges et de débats

L'intervention des chargés de mission ont pu mettre en évidence l'intérêt d'accompagner les associations employeuses à se structurer et se professionnaliser sur le plan de leur organisation interne et de leur fonctionnement.

Ce temps d'échange a également permis d'ouvrir le débat sur des questions relatives au développement de la vie associative :

- comment mieux connaître les associations du territoire ?

- comment travailler ensemble pour accompagner les associations ?

### Le DLA à votre disposition

Afin de poursuivre le travail de communication et d'information sur le Dispositif Local d'Accompagnement, la CRES, a hébergé sur son site une section entièrement consacrée aux manifestations. Celle-ci vous permet de récupérer les supports techniques de présentations des manifestations, les coordonnées des chargés de mission et bientôt la synthèse. Ce site est actuellement disponible. Retrouver toutes ses informations sur [www.dla.re](http://www.dla.re).



Photo : Manifestation dans l'Est (26 mai 2010)

De gauche à droite : M. Eric BERTHE Directeur du PLIE Est, M. Yves ZOOGONES Directeur de l'AREP, Mme. Josiane CASTESLS Délégué Régional adjointe de la DRIV, M. Jean François DUTERTRE Directeur du Travail, M. Philippe CAILLON Responsable du pôle Insertion DTEFP, M. Frédéric ANNETTE Directeur de la CRES.

### Contacts :

Chargé de Mission C2RA : Vincent CATAPOLUÉ au 0262 21 50 60

Chargés de Mission DLA : Johann GOVINDIN 0692 07 39 79

Jean Charles LE BLEVEC 0692 07 39 88